

Outil d'évaluation du risque

| Identificateur | Nom du risque | Énoncé du risque | 1. Efficacité des contrôles | 2. Probabilité du risque | 3. Incidence du risque | 4. Risque résiduel | 5. Classement du risque résiduel |
|----------------|---|--|--|--|--|---|----------------------------------|
| | | | <i>L'efficacité des contrôles en place pour prévenir le risque ou remédier à celui-ci est...</i> | <i>Compte tenu de la cote attribuée à l'efficacité des contrôles, la probabilité d'occurrence du risque est...</i> | <i>Compte tenu de la cote attribuée à l'efficacité des contrôles, si le risque survenait, la gravité de l'incidence sur l'Agence serait...</i> | <i>Le niveau de risque qui reste après avoir tenu compte des contrôles. (probabilité × répercussions)</i> | <i>Classement</i> |
| 1 | Paiements en double reçus – un paiement de l'AE ou de la PCU et un paiement de la SSUC | Il y a un risque que les particuliers reçoivent des paiements par l'intermédiaire de la PCU et de la SSUC et qu'ils ne remboursent intentionnellement pas le paiement de la PCU. | | | | - | |
| 2 | Déclaration fautive ou erronée de la part de l'employeur | Il y a un risque que les employeurs présentent des demandes frauduleuses ou erronées (c.-à-d. qu'ils gonflent le nombre de leurs employés). | | | | - | |

Outil d'évaluation du risque

| Identifi- cateur | Nom du risque | Énoncé du risque | 1. Efficacité des contrôles | 2. Probabilité du risque | 3. Incidence du risque | 4. Risque résiduel | 5. Classement du risque résiduel |
|---------------------|---|---|--------------------------------|-----------------------------|---------------------------|--------------------|-------------------------------------|
| 3 | Accès par code d'accès Web (CAW) à l'application de la SSUC | Il y a un risque que des soumissions ou des changements frauduleux ou erronés soient apportés par l'intermédiaire de l'accès par CAW à la SSUC. | | | | - | |
| 4 | Accès à la SSUC par l'intermédiaire de Représenter un client (RUC) | Il y a un risque que des soumissions ou des changements frauduleux ou erronés soient apportés par l'intermédiaire de l'accès par RUC à la SSUC. | | | | - | |
| 5 | Usurpation d'identité du destinataire de la SSUC | Il y a un risque que les demandeurs de SSUC aient usurpé une identité (acteurs externes ou employés de l'Agence) afin de détourner frauduleusement des paiements. | | | | - | |

Outil d'évaluation du risque

| Identificateur | Nom du risque | Énoncé du risque | 1. Efficacité des contrôles | 2. Probabilité du risque | 3. Incidence du risque | 4. Risque résiduel | 5. Classement du risque résiduel |
|----------------|--|--|-----------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------|----------------------------------|
| 6 | Détournement des paiements de la SSUC | Il y a un risque que les paiements de la SSUC soient détournés et ne soient pas utilisés aux fins prévues. | | | | - | |
| 7 | Incapacité à détecter les demandes frauduleuses ou erronées | Il y a un risque que l'Agence ne soit pas en mesure de détecter les soumissions ou les changements frauduleux soumis par l'intermédiaire de la SSUC. | | | | - | |

Outil d'évaluation du risque

| Identifi- cateur | Nom du risque | Énoncé du risque | 1. Efficacité des contrôles | 2. Probabilité du risque | 3. Incidence du risque | 4. Risque résiduel | 5. Classement du risque résiduel |
|---------------------|----------------------------------|---|--------------------------------|-----------------------------|---------------------------|--------------------|-------------------------------------|
| 8 | Vulnérabilités du système | Il y a un risque que les systèmes de facilitation de la SSUC soient consultés de façon inappropriée (par un employé de l'Agence ou un acteur externe) et que des paiements frauduleux soient traités ou que des renseignements personnels soient compromis. | | | | - | |

Échelles d'évaluation

1. Échelle d'efficacité des contrôles

Pour évaluer l'efficacité du **groupe de contrôles** pour tout risque donné, il faut tenir compte de la mesure dans laquelle le groupe de contrôles atténue la probabilité ou la fréquence de la concrétisation du risque. Ensuite, il faut déterminer dans quelle mesure le groupe de contrôles atténue les conséquences du risque, s'il se concrétise.

L'évaluation globale de l'efficacité des contrôles correspond à la note numérique la plus élevée déterminée. Par exemple, si vous choisissez « Efficacité élevée » (niveau 1) dans la colonne « Vraisemblance » et « Modérée » (niveau 3) dans la colonne « Incidence », vous devrez indiquer « modérée », ce qui correspond au niveau 3, pour ces contrôles.

Questions à prendre en considération : Les contrôles existent-ils, sont-ils consignés, sont-ils clairs, sont-ils utilisés et sont-ils à jour?

| Niveau | Efficacité du contrôle à réduire... | |
|------------------------------------|--|---|
| | Probabilité | OU Incidence |
| | Compte tenu du groupe de contrôles, la <u>probabilité</u> que le risque se concrétise au cours des 12 prochains mois est : | Compte tenu du groupe de contrôles, si le risque se concrétise, les conséquences du risque sont : |
| 1 Très grande efficacité | Très faible probabilité | Pratiquement éliminées |
| 2 Efficacité élevée | Faible probabilité | Considérablement atténuées |
| 3 Efficacité modérée | Probabilité modérée | Modérément atténuées |
| 4 Faible efficacité | Probabilité élevée | Légèrement atténuées |
| 5 Très faible efficacité | Probabilité très élevée | Très faiblement atténuées |

2. Échelle de probabilité

Pour évaluer la probabilité d'un risque, **tenez d'abord compte** de l'efficacité du groupe de contrôles existant, **puis déterminez** la probabilité restante liée à l'occurrence du risque au cours d'une période de 12 mois. Veuillez consulter les principaux facteurs de risque dans le registre des risques.

| Niveau | Probabilité |
|--------|--|
| | Compte tenu de l'efficacité du groupe de contrôles, la probabilité que le risque se concrétise au cours des 12 prochains mois est... |

Échelles d'évaluation
PROTÉGÉ B une fois rempli

| | |
|--------------------------------|-------------------------|
| 1 Très faible | Très faible probabilité |
| 2 Faible | Faible probabilité |
| 3 Modérée | Probabilité modérée |
| 4 Élevée | Probabilité élevée |
| 5 Très élevée | Probabilité très élevée |

Échelles d'évaluation
 PROTÉGÉ B une fois rempli

3. Échelle des répercussions

Pour évaluer l'incidence d'un risque, **tenez d'abord compte** de l'efficacité du groupe de contrôles existant en fonction de ce que vous avez déjà évalué, **puis déterminez** les autres conséquences potentielles du risque.

L'évaluation globale de l'incidence doit correspondre à l'incidence la plus élevée déterminée (p. ex., « 2 – Faible » pour la couverture médiatique, et « 3 – Modérée » pour la confiance des intervenants et des contribuables, ce qui donnerait une évaluation globale « 3 – Modérée »).

| Niveau | Incidence |
|------------------|---|
| | Compte tenu de l'efficacité des contrôles actuellement en place, si le risque devait se concrétiser, quelle en serait la gravité de l'incidente pour l'Agence? |
| 1 Très faible | <ul style="list-style-type: none"> · Couverture médiatique locale minimale. · Perte financière minime de biens, de renseignements confidentiels ou de revenus. · Changement minime dans la confiance des intervenants ou contribuables. · Changement minimal dans le moral, la productivité et le bien-être du personnel. |
| 2 Faible | <ul style="list-style-type: none"> · Couverture médiatique locale ou nationale mineure. · Perte financière mineure de biens, de renseignements confidentiels ou de revenus. · Changement mineur dans la confiance des intervenants ou contribuables. · Changement mineur dans le moral, la productivité et le bien-être du personnel. |
| 3 Modérée | <ul style="list-style-type: none"> · Couverture médiatique nationale modérée. · Perte financière modérée de biens, de renseignements confidentiels ou de revenus. · Changement modéré de la confiance des intervenants ou contribuables. · Changement modéré du moral, de la productivité et du bien-être du personnel. |
| 4 Élevée | <ul style="list-style-type: none"> · Couverture médiatique importante à l'échelle nationale ou mineure à l'échelle internationale. · Perte financière importante de biens, de renseignements confidentiels ou de revenus. · Changement majeur dans la confiance des intervenants ou contribuables. · Changement majeur dans le moral, la productivité et le bien-être du personnel. |
| 5 Très élevée | <ul style="list-style-type: none"> · Couverture médiatique importante à l'échelle nationale ou moyenne ou élevée à l'échelle internationale. · Perte financière considérable de biens, de renseignements confidentiels ou de revenus. · Changement considérable dans la confiance des intervenants ou des contribuables. · Changement considérable dans le moral, la productivité et le bien-être du personnel. |